



Synthèse de politique générale n° 3

L'alliance entre la liberté d'expression et la bonne gouvernance en Afrique

Par Winnie Mitullah et Paul Kamau

Octobre 2013

Introduction

La liberté d'expression n'est pas seulement précieuse en tant qu'aboutissement démocratique. Elle est fortement corrélée à la perception populaire de l'efficacité des médias et de la qualité de gouvernance, selon les nouvelles données de l'Afrobaromètre, recueillies lors d'entretiens réalisés en face à face avec 51 605 personnes dans 34 pays au cours de la période 2011–2013¹. Les personnes qui déclarent être libres de dire ce qu'elles pensent font également état de niveaux de confiance plus élevés envers leurs dirigeants, de niveaux de corruption moindres et d'une meilleure efficacité du gouvernement – notamment dans la lutte contre la corruption. Une plus grande liberté d'expression est également associée à des médias plus efficaces, qui gardent un œil vigilant sur les agissements du gouvernement. Ces résultats peuvent être interprétés de plusieurs façons. Il est possible que des gouvernements compétents, efficaces et dignes de confiance accordent une plus grande liberté à leurs citoyens et à leurs médias. Ou bien, à l'inverse, lorsque la société et les médias sont libres d'exprimer leurs revendications et de demander des comptes au gouvernement, celui-ci devient plus efficace. Ou encore, *les deux*. L'enquête révèle également que les nouvelles technologies de communication – en particulier les téléphones mobiles –

¹Les enquêtes de l'Afrobaromètre se basent sur des échantillons représentatifs au niveau national. Les résultats pour ces 34 pays représentent donc les opinions d'environ trois quarts (76 %) de la population du continent. Ces 34 pays sont les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. Les résultats d'un 35^e pays, l'Éthiopie, seront bientôt disponibles. Le nombre total de personnes interrogées dans les 34 pays s'est élevé à 51 605. Les entretiens sont réalisés en face à face dans la langue de choix du participant. Les cycles précédents de l'Afrobaromètre avaient été menés en 1999–2001 (Round 1, 12 pays), 2002–2003 (Round 2, 16 pays), 2005–2006 (Round 3, 18 pays) et 2008–2009 (Round 4, 20 pays). Pour de plus amples renseignements, visitez www.afrobarometer.org

commencent à s'imposer en Afrique. Le continent a toutefois encore du chemin à parcourir pour atteindre la pleine protection du droit fondamental à la liberté d'expression et réaliser les avantages associés aux sociétés qui peuvent communiquer librement.

Principaux constats

- Seulement la moitié des Africains (49 %) dans 34 pays estiment être « totalement libres » de dire ce qu'ils pensent, tandis qu'un autre quart (26 %) indiquent être au moins « assez libres ».
- Les pays ouverts, comme le Malawi, la Tanzanie et le Liberia – où au moins les trois quarts des citoyens se sentent totalement libres de s'exprimer –, contrastent vivement avec des pays comme le Burkina Faso, le Swaziland, le Zimbabwe, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Soudan, dans lesquels environ un citoyen sur quatre seulement apprécie une liberté d'expression totale.
- La demande populaire pour des médias libres est franche, avec 57 % des participants souhaitant un droit absolu de publier ; les proportions variant entre 52 % en Afrique de l'Ouest et 72 % en Afrique de l'Est.
- Les citoyens plébiscitent les médias nationaux pour leur efficacité en révélant les erreurs du gouvernement et la corruption ; en moyenne, 71 % des participants jugent que les médias dans leur pays sont « assez efficaces » ou « très efficaces ». Mais cette moyenne masque de grandes disparités, de 40 % à Madagascar et 43 % au Zimbabwe, à 80 % ou plus au Malawi et en Égypte. Par rapport aux autres régions, les Africains de l'Est sont beaucoup plus susceptibles (81 %) de considérer leurs médias comme étant des gardes-fous efficaces.
- La liberté d'expression de chacun et l'efficacité des médias vont de pair – les deux étant fortement et positivement corrélées.
- La liberté d'expression est également fortement liée à l'évaluation que font les citoyens de leurs dirigeants : une plus grande liberté d'expression est associée à plus de confiance envers les dirigeants et à moins de corruption.
- Une liberté d'expression plus importante coïncide également avec une évaluation plus positive de la performance du gouvernement dans tous les secteurs, en particulier la lutte contre la corruption.
- La télévision est une source d'information de plus en plus privilégiée par les Africains, alors que la presse écrite et la radio connaissent toutes deux une légère baisse de popularité. Les Africains du Nord affectionnent davantage la télévision que ceux des autres régions.

- Des études confirment que la pénétration de la téléphonie mobile en Afrique est à la fois croissante et généralisée. En moyenne, 84 % des participants utilisent maintenant un téléphone mobile au moins occasionnellement, et dans 20 pays suivis depuis 2008, son accès a considérablement augmenté au cours des dernières années. Madagascar en est la seule exception, avec un accès à la téléphonie mobile toujours faible (45 %) et quasiment inchangé.
- En revanche, l'utilisation d'Internet, très peu répandue au début de l'enquête, ne s'est que très peu démocratisée – en moyenne, 18 % des participants vont sur Internet au moins une fois par mois, mais ils sont près de deux fois plus nombreux (34 %) en Afrique du Nord et moins d'un sur dix (9 %) en Afrique de l'Ouest.

Liberté d'expression en Afrique entre 2011 et 2013

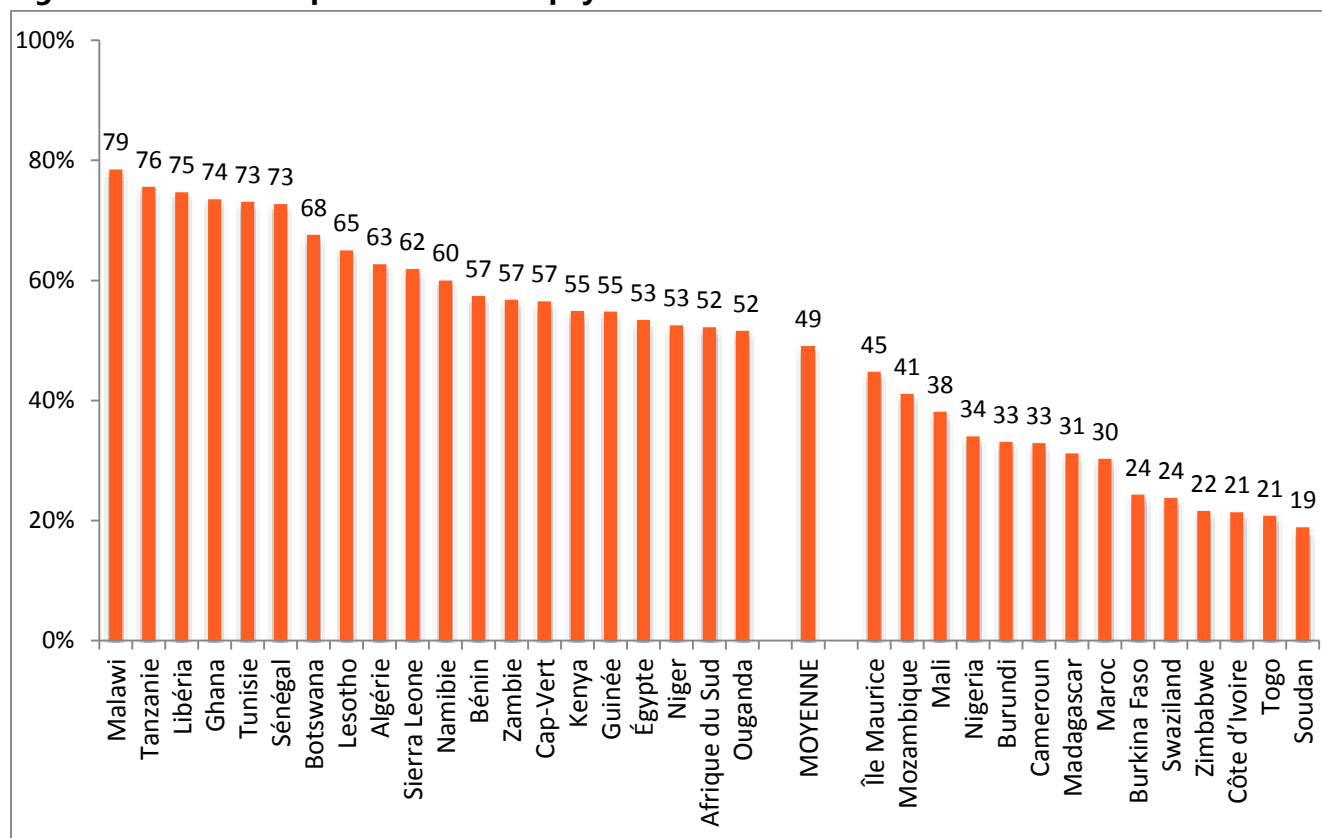
Durant les années 1990, de plus en plus de pays africains sont sortis de régimes autocratiques, qui jettent souvent en prison les citoyens qui ont l'audace d'exprimer leurs opinions. La pression pour une démocratie multipartite et les appels aux réformes de gouvernance ont inauguré une nouvelle ère en matière de concurrence pour le leadership politique. Celle-ci a favorisé le contrôle des gouvernements à la fois par les médias et par leurs propres citoyens – la critique publique, tout comme les éloges publics, devenait de plus en plus tolérée. Les protocoles internationaux qui proclament le droit à la libre expression, soutenus par des observateurs tels que le Rapporteur spécial de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, sont également de plus en plus pris en compte dans les protocoles régionaux et nationaux. Tous les pays n'ont toutefois pas adopté le même rythme d'amélioration de la protection des libertés individuelles et sociétales. Et même les pays qui ont mis en place de tels protocoles subissent parfois des pressions gouvernementales intermittentes pour faire taire les critiques publiques ou étouffer les débats.

Pour explorer le degré de normalité de la liberté d'expression sur le continent, l'Afrobaromètre a posé la question suivante : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de vos propos ?* Sur les 34 pays, à peine la moitié des Africains (49 %) estiment être « totalement libres » de dire ce qu'ils pensent, tandis qu'un autre quart (26 %) indiquent être au moins « assez libres ». Les pays ouverts, comme le Malawi, la Tanzanie et le Liberia – où au moins 75 % des citoyens se sentent totalement libres de s'exprimer –, contrastent vivement avec d'autres pays comme le Burkina Faso, le Swaziland, le Zimbabwe, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Soudan, dans lesquels moins de 25 % apprécient ce même niveau de liberté (Figure 1).

Les différences régionales sont relativement minimales, allant de 48 % en Afrique de l'Ouest et du Nord à 54 % en Afrique de l'Est. Chaque région comprend des pays plus et moins avancés. Seuls 19 % des Soudanais se sentent totalement libres d'exprimer leurs opinions, comparativement à

73 % des Tunisiens, par exemple. Des différences similaires ressortent dans chaque région. L'Afrique de l'Ouest oscille entre un minimum à 21 % pour le Togo et un maximum à 75 % pour le Libéria, et l'Afrique de l'Est entre 33 % pour le Burundi et 76 % pour la Tanzanie. Le Zimbabwe occupe la dernière place dans l'Afrique du Sud avec 22 %, tandis que le Malawi se trouve en haut du classement avec 79 %.

Figure 1 : Liberté d'expression dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



Question posée aux participants : Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de vos propos ? (% déclarant être totalement libres)

Demande pour des médias libres

Les médias de masse, en particulier ceux diffusant les actualités, comme la télévision et la radio, constituent des canaux essentiels pour informer le public. Les citoyens consultent également de plus en plus Internet pour s'informer, accédant ainsi à l'actualité non filtrée en temps réel tout en ayant la possibilité de se connecter entre eux et d'échanger des informations, tant au pays qu'à l'étranger. En principe, des médias dynamiques permettent aux citoyens d'exprimer librement leurs opinions auprès de leurs gouvernements, ce qui favorise le débat public, facilite l'identification des priorités publiques et expose les points forts et faibles des gouvernements. Les

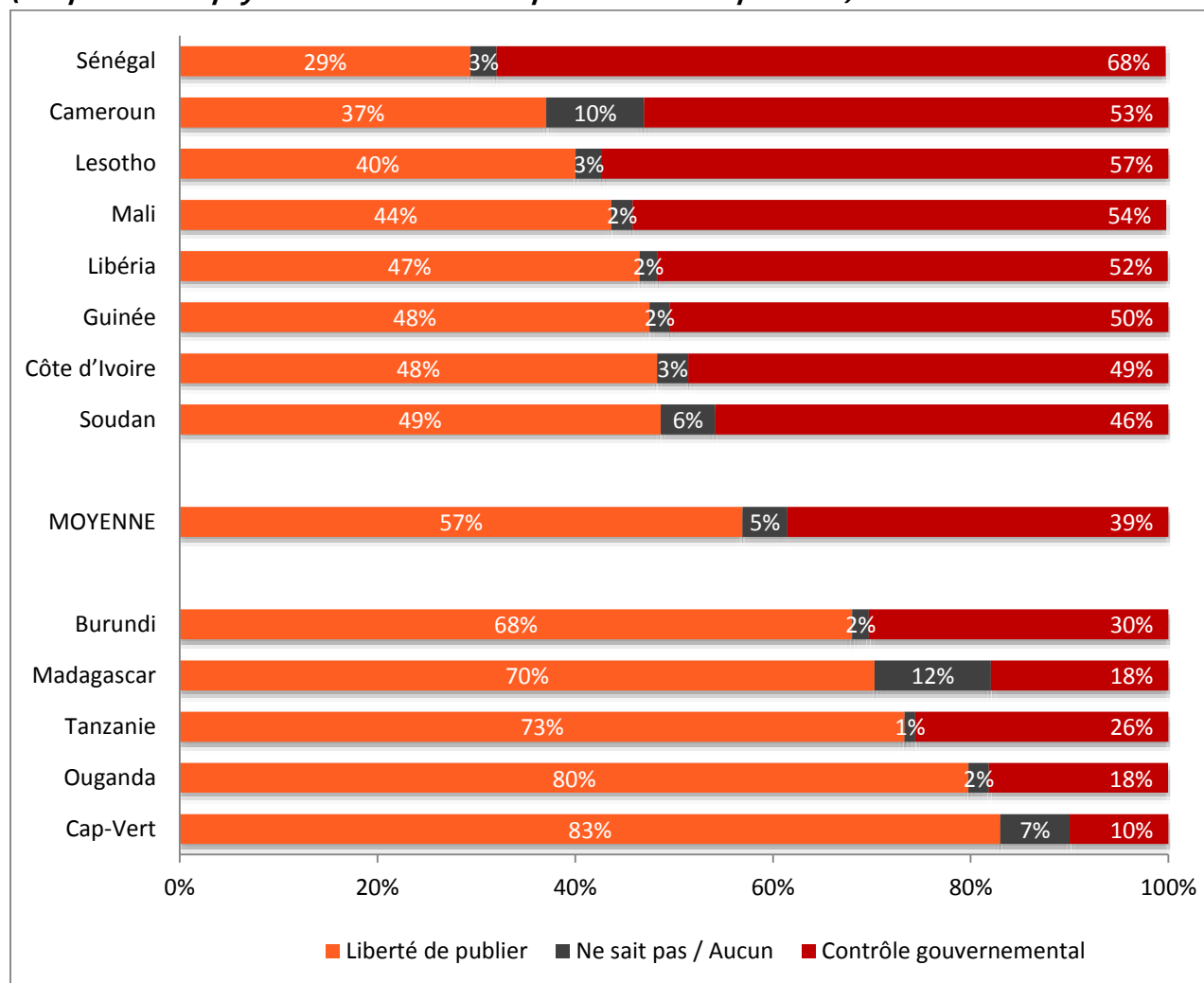
dirigeants peuvent difficilement ignorer les débats publics portés par des médias libres. Les investigations approfondies menées par les médias contribuent également à éclairer le débat public, donnant ainsi davantage d'autorité aux citoyens. À mesure que les gouvernements d'Afrique sont devenus moins restrictifs, ils ont permis l'octroi de licences et la multiplication des stations de télévision et de radio, dont beaucoup sont privées. Certains pays, néanmoins, subissent parfois des pressions gouvernementales intermittentes ayant pour but de contrôler les organes de presse. Par exemple, malgré une évaluation citoyenne positive de la liberté de la presse, le gouvernement tanzanien a récemment suspendu la publication de deux journaux en swahili accusés de sédition².

Dans quelle mesure les Africains attendent-ils ou exigent-ils la liberté d'expression pour les médias ? Il a été demandé aux participants si « les médias devraient avoir le droit de publier différentes opinions et idées sans contrôle gouvernemental » ou, au contraire, si « le gouvernement devrait avoir le droit d'empêcher les médias de publier ce qu'il juge préjudiciable à la société ». En moyenne, dans 34 pays, une forte majorité (57 %) des citoyens adhèrent à la liberté totale des médias (Figure 2), bien qu'une part importante d'entre eux (39 %) soient disposés à tolérer un certain degré de contrôle gouvernemental. Les participants du Cap-Vert sont les plus ardents défenseurs de la liberté des médias (83 %), suivis par les Ougandais (80 %) et les Tanzaniens (73 %). En revanche, la grande majorité des Sénégalais préfèrent un certain niveau de contrôle gouvernemental (68 %) plutôt qu'une liberté totale des médias (29 %). Les Sénégalais sont rejoints par les Camerounais (seuls 37 % soutiennent la liberté des médias) et les Basotho (40 %).

D'un point de vue régional, le soutien populaire pour la liberté des médias est plus fort en Afrique de l'Est (72 %), bien avant l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud (respectivement 62 % et 61 %). L'Afrique de l'Ouest se classe dernière avec 55 %.

² Le Comité pour la protection des journalistes, « La Tanzanie suspend deux journaux privés », 30 sept. 2013 (<http://www.cpj.org/2013/09/tanzania-suspends-two-leading-newspapers.php>).

Figure 2 : Demande pour des médias libres dans 34 pays africains entre 2011 et 2013
(Uniquement les pays dont les taux sont les plus élevés et les plus bas)*



Question posée aux participants : Lequel de ces énoncés correspond le plus à votre point de vue ? Choisissez entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 :

Énoncé 1 : Les médias devraient avoir le droit de publier différentes opinions et idées sans contrôle gouvernemental.

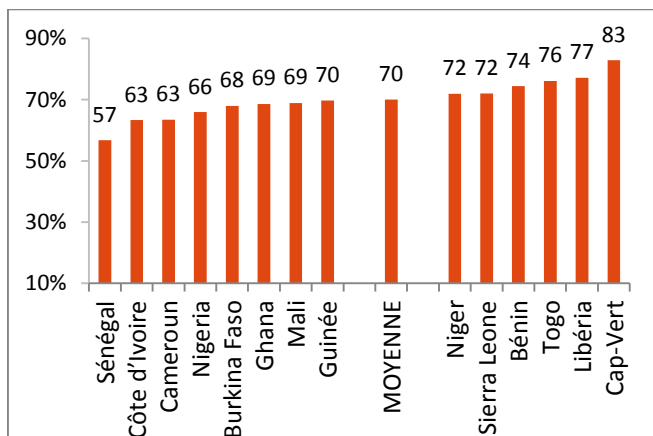
Énoncé 2 : Le gouvernement devrait avoir le droit d'empêcher les médias de publier ce qu'il juge préjudiciable à la société.

*Les résultats complets par pays sont donnés à l'annexe 3 de ce rapport. La moyenne indiquée est celle des 34 pays.

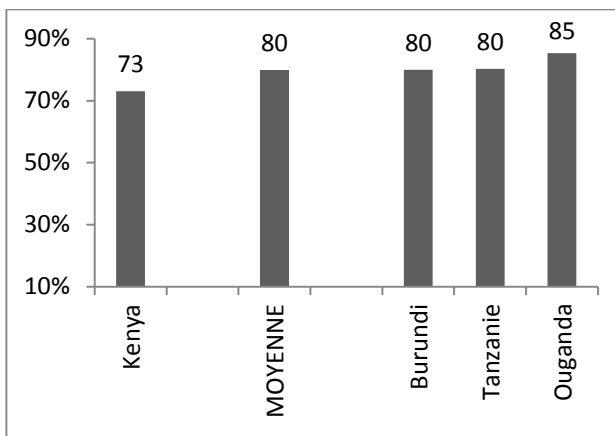
L'opinion des participants a également été recueillie concernant le rôle des médias dans la société, et en particulier si « les médias devraient constamment enquêter et informer sur les erreurs du gouvernement et sur la corruption » ou si « trop d'informations sur les événements négatifs, comme les erreurs du gouvernement et la corruption, nuisent aux intérêts du pays ». Une forte majorité (69 %) appuie le rôle des médias dans la surveillance du gouvernement (Figure 3), en particulier l'Ouganda (85 %), le Cap-Vert (83 %) et l'île Maurice (81 %). Seuls l'Algérie et le Swaziland (50 %) n'arrivent pas à gagner le soutien d'une majorité.

Figure 3 : Soutien au rôle des médias dans la surveillance du gouvernement dans 34 pays africains entre 2011 et 2013

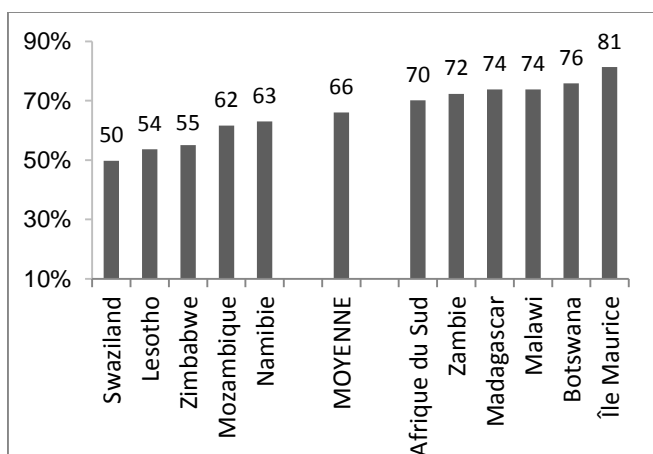
Afrique de l'Ouest



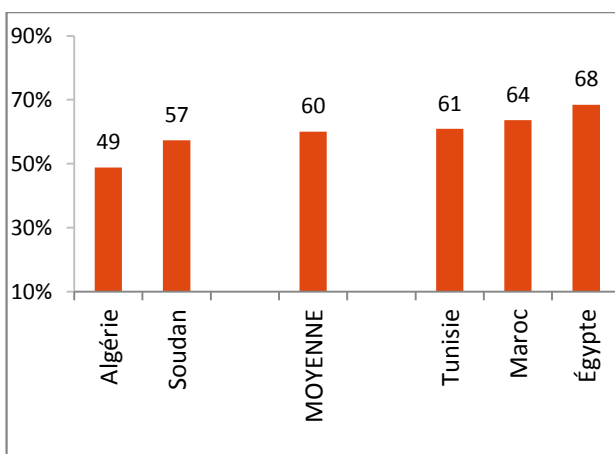
Afrique de l'Est



Afrique du Sud



Afrique du Nord



Question posée aux participants : Lequel de ces énoncés correspond le plus à votre point de vue ? Choisissez entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 :

Énoncé 1 : Les médias devraient constamment enquêter et informer sur les erreurs du gouvernement et sur la corruption.

Énoncé 2 : Trop d'informations sur les événements négatifs, comme les erreurs du gouvernement et la corruption, nuisent aux intérêts du pays.

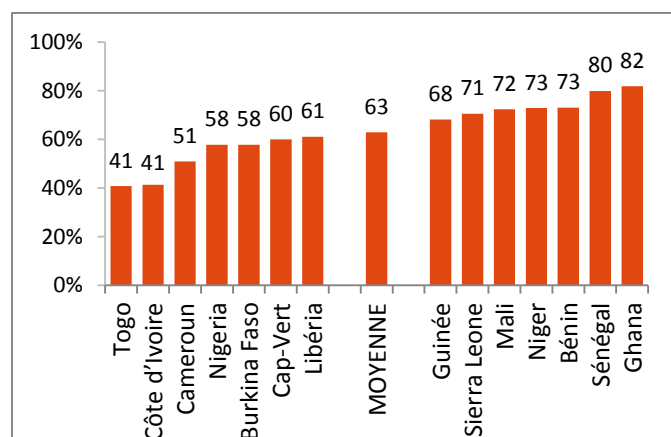
(% déclarant être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'énoncé 1)

Efficacité des médias

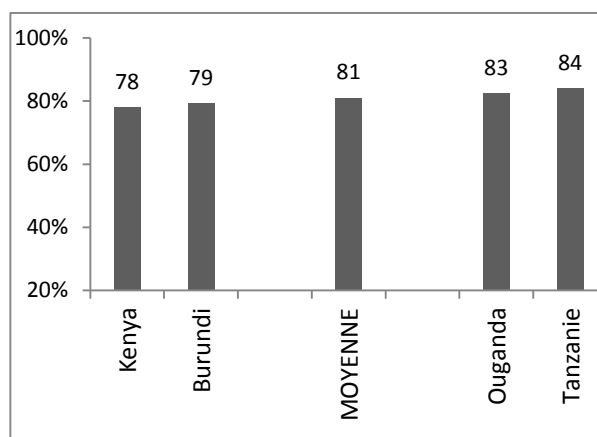
Lorsqu'ils doivent évaluer l'efficacité des médias dans la surveillance du gouvernement, de nombreux Africains déclarent que leurs médias locaux et nationaux jouent assez efficacement ce rôle. Dans les 34 pays, une forte majorité (71 %) des participants jugent que les médias sont efficaces pour révéler les erreurs du gouvernement et la corruption (Figure 4). Les niveaux les plus élevés se retrouvent à l'île Maurice (88 % déclarant « assez efficaces » ou « très efficaces »), la Tanzanie (84 %), l'Ouganda (83 %), le Ghana (82 %) et l'Afrique du Sud (81 %). En revanche, seulement 29 % des Malgaches et 38 % des Zimbabwéens estiment que leurs médias remplissent correctement ce rôle.

Figure 4 : Efficacité des médias dans la surveillance du gouvernement dans 34 pays africains entre 2011 et 2013

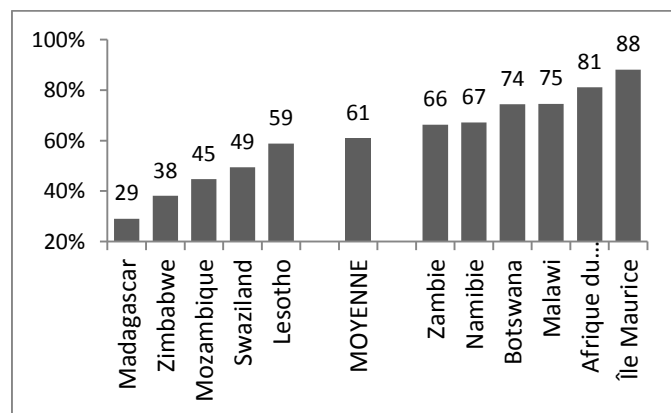
Afrique de l'Ouest



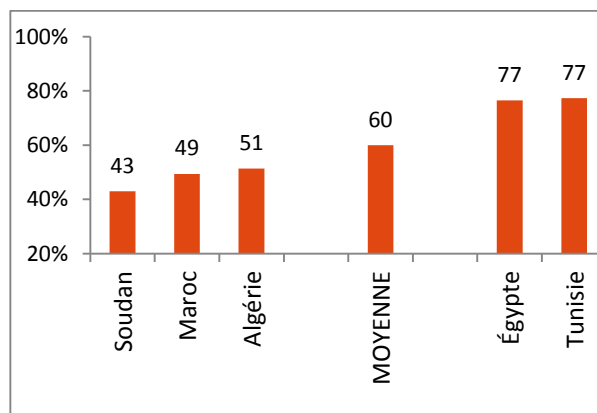
Afrique de l'Est



Afrique du Sud



Afrique du Nord

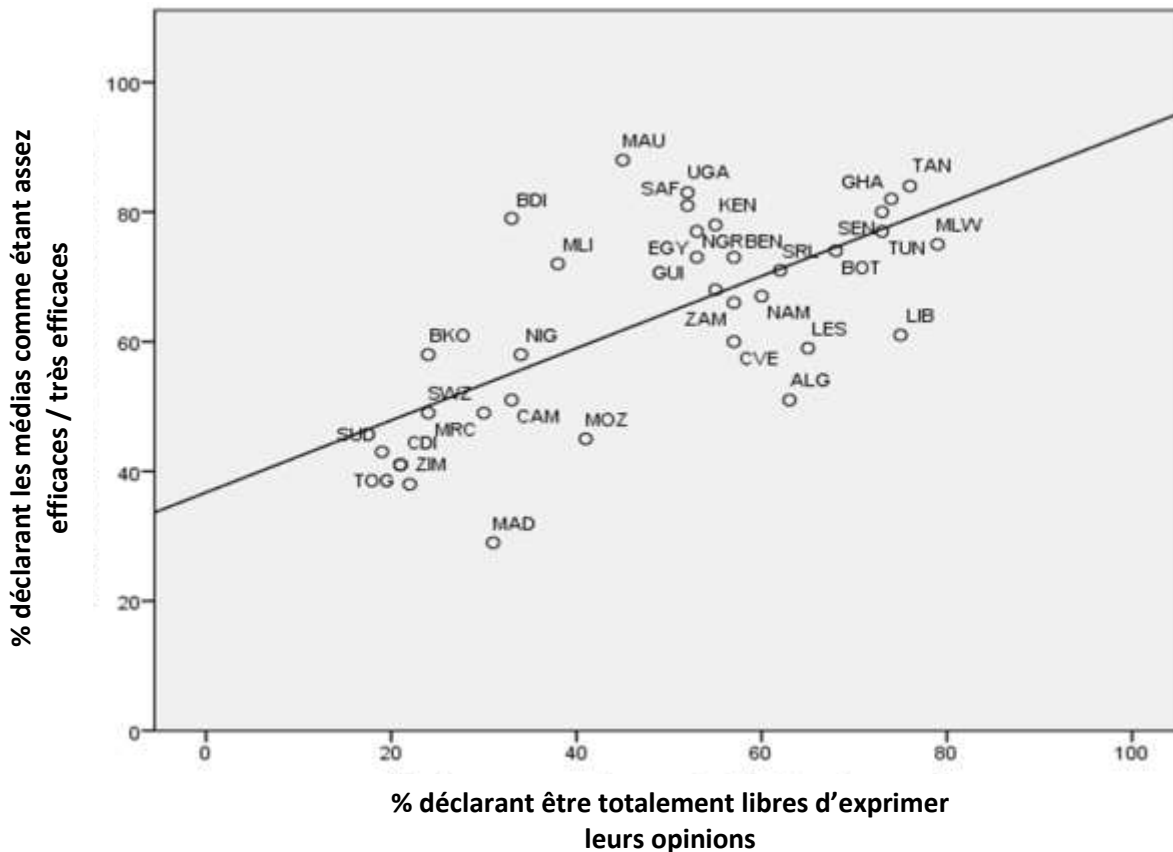


Question posée aux participants : Dans ce pays, comment jugez-vous l'efficacité des médias dans leur rôle de révélateur des erreurs du gouvernement et de la corruption ? (% déclarant « assez efficaces » ou « très efficaces »)

L'alliance entre la liberté d'expression et la bonne gouvernance

La liberté d'expression est très clairement une fin en soi. Les Africains apprécient hautement le droit de s'exprimer ; ils citent le plus souvent les libertés civiles, notamment la liberté d'expression, lorsqu'on leur demande « Pour vous, que représente la démocratie ? ». ³ La liberté d'expression façonne également la mesure dans laquelle les médias recueillent des informations et en font état ouvertement. Il existe une corrélation positive et significative entre la liberté d'expression et l'efficacité des médias, aussi bien entre les individus qu'entre les pays ⁴ (Figure 5). En d'autres termes, à mesure que la liberté d'expression ressentie augmente dans un pays, les citoyens sont plus à même de déclarer que les médias sont efficaces (comme indiqué par la droite de régression ascendante de la figure 5). Cette observation suggère que la liberté d'expression peut permettre aux médias de jouer un rôle important dans la surveillance des gouvernements.

Figure 5 : Liberté d'expression et efficacité des médias dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



³ Cette question a été posée dans 18 pays lors du Round 3 de l'Afrobaromètre (2005–2006). Voir, par exemple, Michael Bratton et Wonbin Cho, 2006, *Où se dirige l'Afrique ? Vues d'en bas*, document de travail de l'Afrobaromètre n° 60, disponible sur www.afrobarometer.org.

⁴ Au niveau individuel, Pearson : $r = 0,185$, $p = 0,000$; au niveau national, Pearson : $r = 0,662$, $p = 0,000$. Notez que l'efficacité des médias est également fortement corrélée au niveau national à l'indice des libertés civiles établi par Freedom House pour l'année 2012, disponible sur www.freedomhouse.org ; Pearson : $r = -0,548$, $p = 0,000$.

Les gouvernements ont souvent résisté aux efforts visant à élargir les libertés individuelles et celles des médias en faisant valoir, par exemple, que le besoin urgent de développement rapide éclipse la nécessité de protéger les libertés fondamentales. Mais les données recueillies par l'Afrobaromètre révèlent également de fortes corrélations entre la liberté d'expression et l'efficacité de la gouvernance.

Par exemple, les citoyens qui se sentent libres de s'exprimer ouvertement sont beaucoup plus susceptibles de noter favorablement leurs dirigeants. Plus précisément, les niveaux élevés de liberté d'expression sont associés à des niveaux élevés de confiance envers le président (ou le premier ministre) et les membres du parlement. Un environnement de discours ouvert est également lié à un degré plus faible de corruption dans le bureau du président, ainsi que parmi les députés et les fonctionnaires du gouvernement.⁵

En outre, des niveaux plus élevés de liberté perçue sont également liés à une opinion populaire plus favorable quant à la performance du gouvernement, notamment en matière de lutte contre la corruption. Cette relation est constatée au niveau des individus (Figure 6) et des pays (Figure 7). Bien que, de façon générale, les citoyens notent sévèrement les gouvernements en matière de lutte contre la corruption – 56 % de « plutôt mal » ou « très mal » –, ils sont plus favorables à l'action gouvernementale lorsque la liberté d'expression est davantage protégée.

La liberté d'expression est également fortement corrélée à une meilleure performance du gouvernement dans d'autres secteurs, y compris la réduction de la criminalité, la résolution des conflits entre communautés, l'entretien des routes et des ponts, et l'approvisionnement fiable en électricité.⁶

Bien qu'une corrélation ne prouve en rien une causalité, ces résultats suggèrent deux possibilités. Il est possible que les gouvernements honnêtes et efficaces aient également tendance à être plus ouverts et tolérants par rapport aux opinions – et aux critiques – de leurs citoyens ; ils protègent donc le droit à la liberté d'expression. Par ailleurs, si le public accède en premier au droit à la liberté d'expression, les citoyens peuvent l'utiliser comme un levier pour demander des comptes au gouvernement, les forçant ainsi à devenir plus efficaces. En fait, l'explication la plus probable

⁵ Les corrélations apparaissent uniquement au niveau individuel. Confiance envers le président : $r = 0,179$, $p = 0,000$ (Pearson) ; confiance envers l'assemblée parlementaire/nationale : $r = 0,144$, $p = 0,000$ (Pearson) ; corruption dans le bureau du président : $r = -0,119$, $p = 0,000$ (Pearson) ; corruption des membres du parlement : $r = -0,100$, $p = 0,000$ (Pearson).

⁶ Les corrélations sont plus fortes au niveau individuel : actions gouvernementales de lutte contre la corruption : $r = 0,144$, $p = 0,000$ (Pearson) ; gestion de la réduction de la criminalité : $r = 0,131$, $p = 0,000$ (Pearson) ; gestion de la résolution des conflits violents entre communautés : $r = -0,126$, $p = 0,000$ (Pearson) ; gestion de l'entretien des routes et des ponts : $r = -0,115$, $p = 0,000$ (Pearson). Au niveau national, la corrélation avec les actions gouvernementales de lutte contre la corruption est importante, avec $r = 0,489$, $p = 0,003$ (Pearson).

est que, dans une certaine mesure, la relation est bidirectionnelle et ces deux interactions se renforcent mutuellement.

Figure 6 : Actions gouvernementales de lutte contre la corruption et niveaux de liberté d'expression dans 34 pays africains entre 2011 et 2013

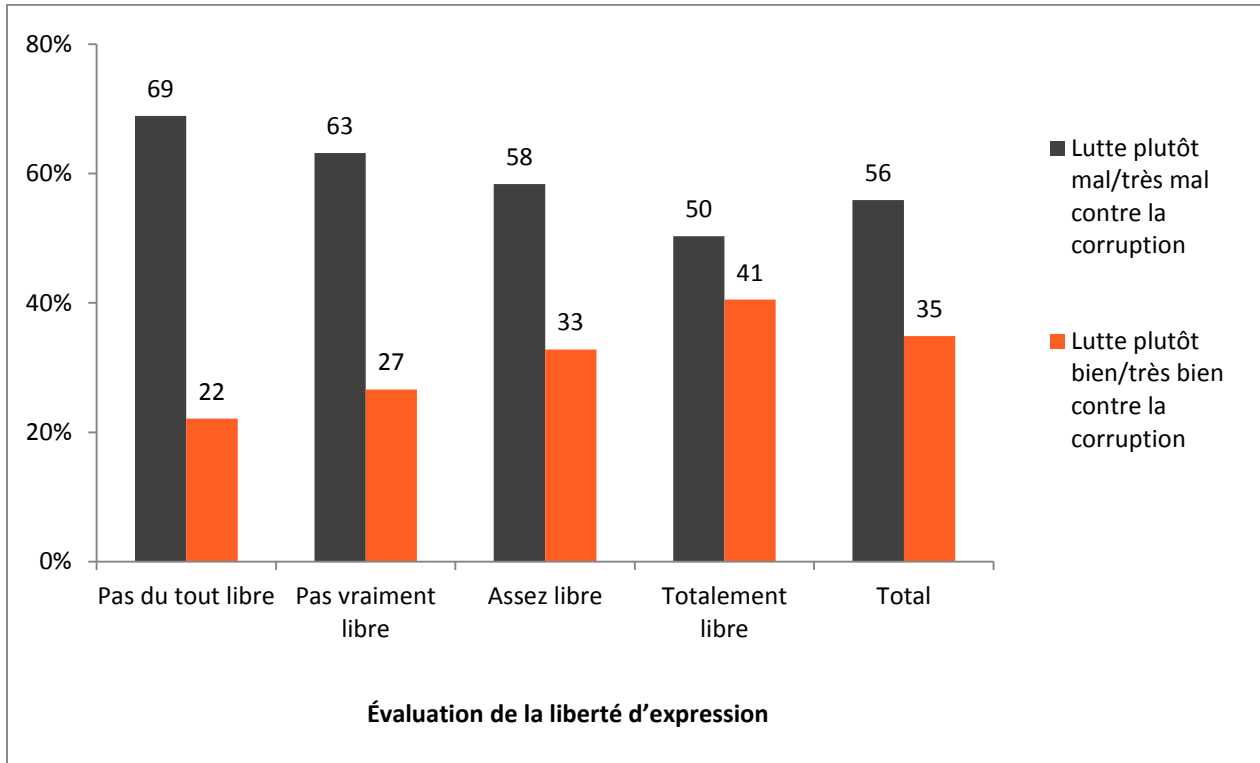
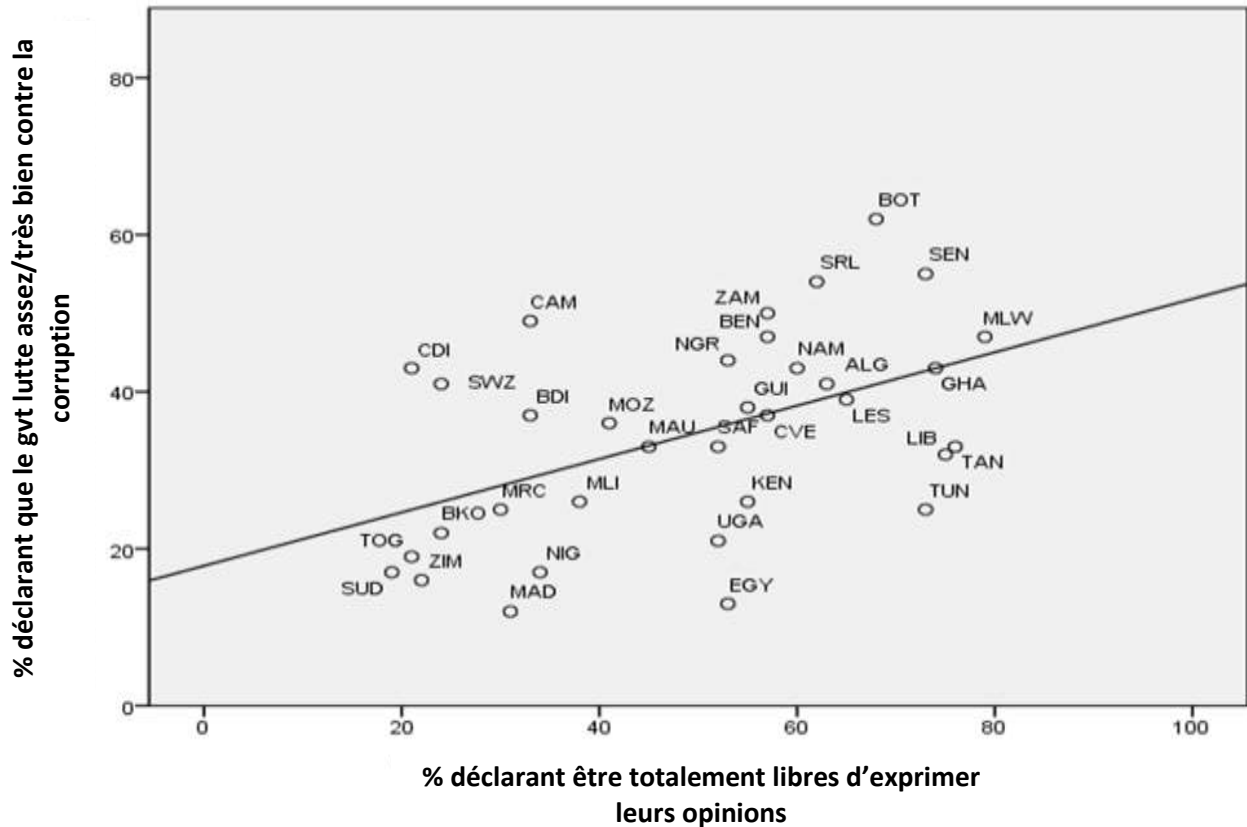


Figure 7 : Liberté d'expression et lutte contre la corruption, comparaisons entre pays pour 34 pays africains entre 2011 et 2013



Sources d'information

L'accès des citoyens aux médias aide à déterminer la mesure dans laquelle ils sont informés sur les sujets d'ordre public ainsi que la façon dont ils s'engagent et contribuent au développement de leurs communautés et pays. L'Afrobaromètre a recueilli des données sur les principales sources d'information des citoyens concernant les affaires publiques, ainsi que leurs principaux modes de communication interpersonnelle. Les données confirment que l'utilisation du téléphone mobile est en pleine expansion, mais que l'accès à Internet reste faible par rapport aux autres régions du monde.

L'Afrobaromètre a interrogé les citoyens sur la fréquence à laquelle ils se tenaient informés de l'actualité par le biais de la radio, de la télévision, des journaux et d'Internet. La radio a le plus fort taux de pénétration : 77 % déclarent écouter les actualités à la radio au moins quelques fois par mois (Figure 8). L'accès à la radio dépasse les 60 % dans tous les pays du continent, à l'exception notable de l'Égypte (31 %).

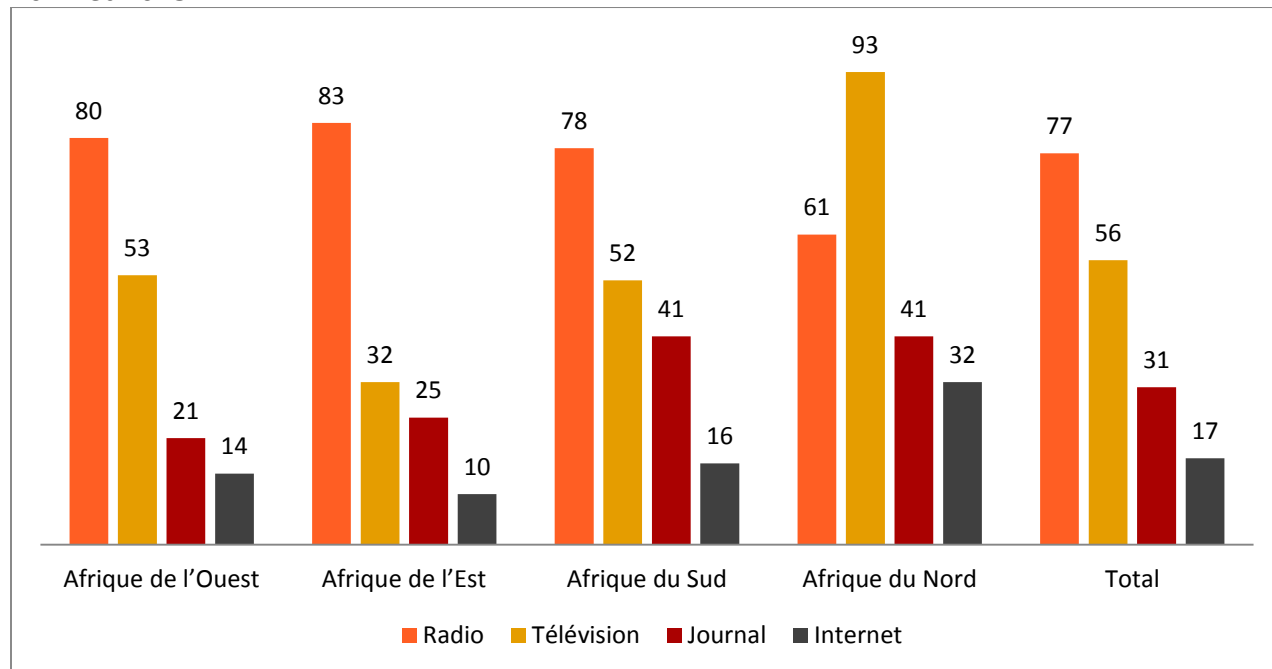
Plus de la moitié (56 %) regardent maintenant les actualités à la télévision de façon régulière, mais cette moyenne cache une très grande disparité d'accès. Presque tous les habitants en Algérie (99 %), en Égypte (96 %), en Tunisie (94 %), au Maroc (93 %) et à l'île Maurice (98 %) regardent les actualités à la télévision, alors que moins d'un quart le font au Libéria (21 %), en Sierra Leone (20 %), au Malawi (18 %) et au Burundi (11 %).

Seulement un participant sur trois (31 %) lit régulièrement le journal, ce qui suggère une culture limitée de la lecture dans une grande partie de l'Afrique. L'île Maurice représente une exception notable, avec 88 % des participants lisant régulièrement la presse écrite, suivie par l'Afrique du Sud (63 %), le Botswana (61 %) et le Soudan (55 %). En revanche, moins de 10 % lisent régulièrement le journal au Bénin (9 %), au Niger (6 %) et au Burundi (5 %).

Internet constitue au moins une source d'actualités occasionnelle pour une moyenne de 17 % des participants à l'enquête. Le Maroc affiche le plus fort taux d'utilisation d'Internet (38 %), suivi par l'île Maurice, le Soudan et la Tunisie (34 % chacun) et le Cap-Vert (33 %). Mais seuls 5 % utilisent Internet pour connaître les actualités au Burundi, au Malawi et au Niger, et son utilisation dans plusieurs autres pays reste inférieure à 10 %.

Les différences régionales sont prononcées (Figure 8). En Afrique du Nord, la télévision est la principale source d'information, tandis que sur le reste du continent, la radio continue de dominer. Les Africains du Nord lisent les journaux et utilisent Internet plus que ceux des autres régions, et revendiquent les niveaux globaux les plus élevés d'accès aux sources d'information, tandis que les Africains de l'Est affichent les résultats les plus bas.

Figure 8 : Accès régional aux actualités par sources choisies dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



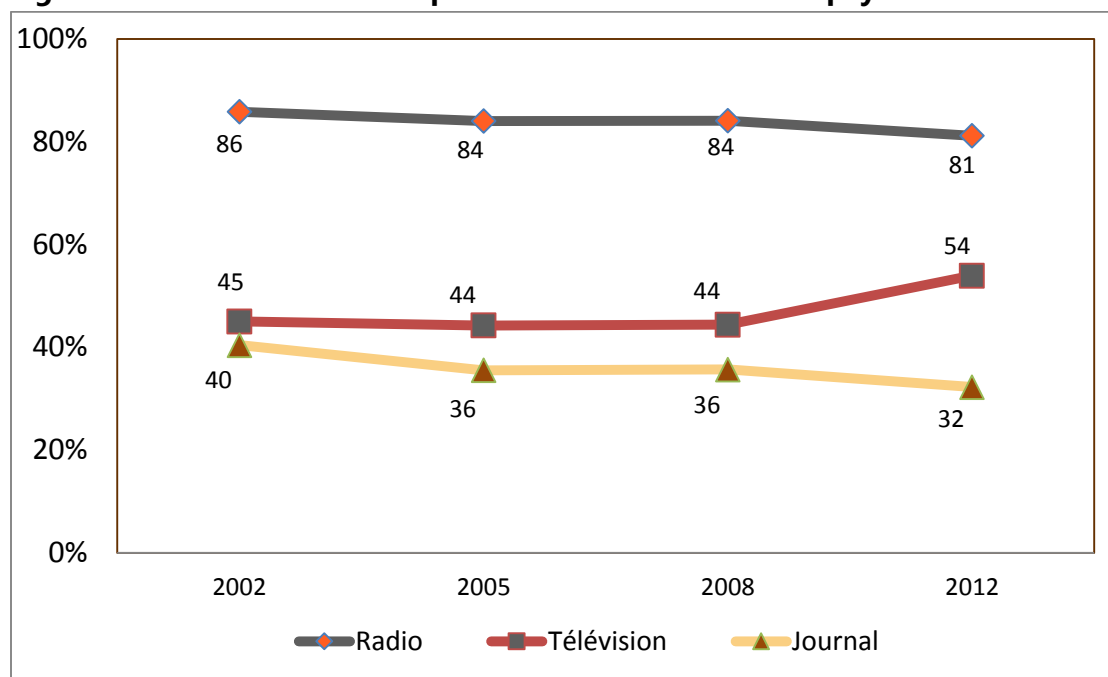
Question posée aux participants : À quelle fréquence consultez-vous les sources d'actualités suivantes ? (% déclarant « quelques fois par mois », « quelques fois par semaine » ou « quotidiennement »)

La radio peut, cependant, être en perte de vitesse, même en Afrique subsaharienne. Dans les 16 pays pour lesquels des données sont disponibles depuis environ 2002 (Round 2)⁷, l'utilisation de la radio comme source d'actualités est en baisse de 5 points pourcentage, passant de 86 % en 2002 à 81 % autour de 2012 (Figure 9). Le lectorat des journaux a diminué de façon plus importante, en baisse de 8 points pourcentage – soit une baisse relative de 20 % – depuis 2002. En revanche, la télévision a gagné du terrain, en hausse de 9 points pourcentage par rapport à la même période, et Internet est apparu en tant que source d'actualités consultée par 15 % de la population dans les 16 pays du Round 5 de l'Afrobaromètre (2012).⁸

⁷ Ces pays sont : Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

⁸ Lors des séries d'enquêtes précédentes de l'AfroBaromètre, Internet n'était pas proposé comme une source d'actualités.

Figure 9 : Accès aux actualités par sources choisies dans 16 pays africains entre 2002 et 2012



Question posée aux participants : À quelle fréquence consultez-vous les sources d'actualités suivantes ? (% déclarant « quelques fois par mois », « quelques fois par semaine » ou « quotidiennement »)

Ces tendances en matière de consommation des médias pourraient avoir des implications politiques, car les deux formes de sources d'information qui connaissent une croissance importante – la télévision et Internet – sont associées à une critique accrue des dirigeants et de l'efficacité des gouvernements.⁹ Les effets sont assez faibles, mais néanmoins constants. Les personnes qui accèdent aux actualités par le biais de la télévision et d'Internet ont également plus souvent tendance à noter légèrement plus sévèrement leurs dirigeants (en termes de confiance et de lutte contre la corruption) et l'efficacité du gouvernement (dans la plupart des secteurs).¹⁰ Les effets sont légèrement plus visibles (plus négatifs) avec Internet qu'avec la télévision. Ceci pourrait suggérer que l'exposition à un éventail plus diversifié de sources d'information, y compris celles au-delà des propres frontières des citoyens, les pousse à être plus exigeants vis-à-vis de leurs gouvernements et à devenir des citoyens plus critiques.

⁹ Les effets de la lecture des journaux sont très semblables à ceux de la télévision et d'Internet. Les effets de l'écoute de la radio, en revanche, sont plus mitigés, mais ont tendance à être plutôt positifs envers les dirigeants et l'efficacité du gouvernement, que négatifs.

¹⁰ Par exemple, au niveau individuel, les corrélations entre l'accès aux actualités par le biais d'Internet et d'autres indicateurs sont les suivants : la confiance envers le parlement : $r = -0,111$, $p = 0,000$ (Pearson) ; corruption des députés : $r = -0,059$, $p = 0,000$ (Pearson) ; actions gouvernementales de lutte contre la corruption : $r = -0,050$, $p = 0,000$ (Pearson).

La diffusion des technologies de communication

Au cours de la dernière décennie, l'expansion mondiale des technologies de l'information et de communication (TIC) a été tout simplement phénoménale. Le nombre total d'abonnements à la téléphonie mobile est passé de 962 millions en 2001 à 6 milliards en 2011, soit 867 téléphones pour 1000 habitants.¹¹ Les pays en développement représentent plus de 75 % des abonnements à travers le monde. L'ONU rapporte qu'en Afrique, où les téléphones mobiles ont dépassé les téléphones fixes – dont les lignes sont souvent défectueuses –, le nombre total de connexions à la téléphonie mobile a augmenté à un taux moyen de 30 % par an depuis 2001 et qu'en 2011 plus de 60 % de la population était connectée à un réseau mobile. En conséquence, au moins 90 % des ménages à Abuja, Accra, Dakar, Lagos, Luanda et Nairobi possèdent un téléphone mobile.¹²

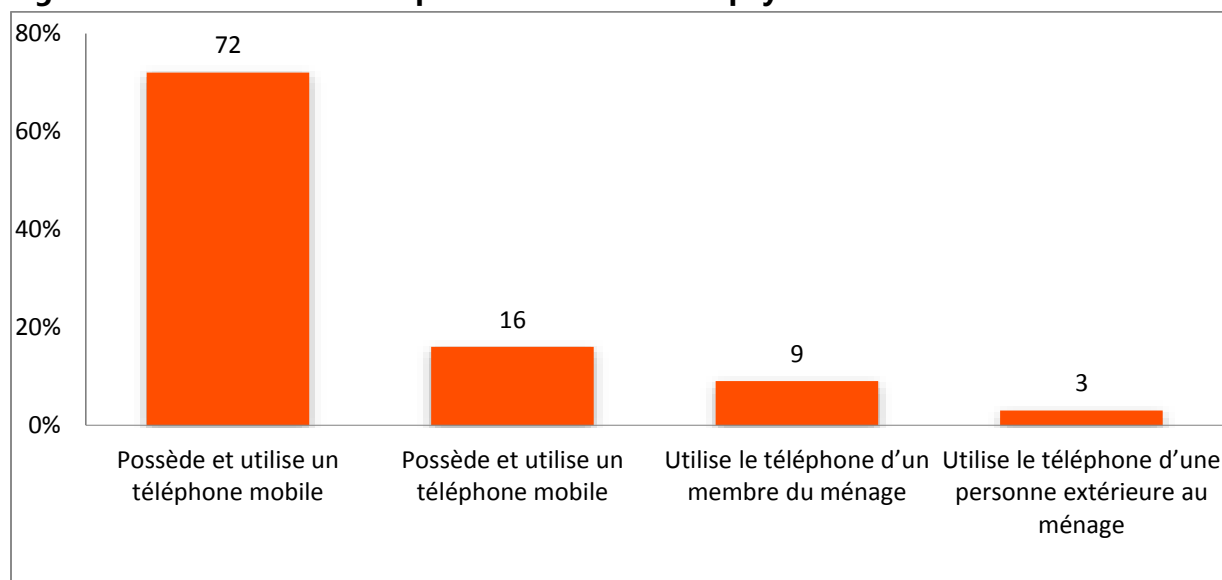
Les outils de communication, tels que les téléphones mobiles et Internet, ont tendance à se répandre plus librement et rapidement dans les sociétés ouvertes. Le Kenya nous en offre un excellent exemple. Avant les élections de 2002 et les ouvertures politiques qui les ont accompagnées, les restrictions gouvernementales sur l'accès aux technologies de communication avaient limité l'utilisation des téléphones mobiles ; le pays était très en retard par rapport aux autres pays, tant au niveau de la région que du continent. Mais grâce à sa plus grande ouverture au cours de la dernière décennie, le Kenya a plus que comblé son retard et est maintenant devenu le chef de file continental – et mondial – pour l'utilisation des téléphones mobiles et pour l'innovation dans les technologies mobiles.

Les gains sont évidents sur la majeure partie du continent, mais pas toujours dans les mêmes proportions qu'au Kenya. En fait, les résultats de l'Afrobaromètre pour les 34 pays révèlent des niveaux d'accès plus élevés que ceux rapportés par l'ONU. Seulement 16 % environ des participants n'utilisent jamais de téléphone mobile, 72 % possèdent leur propre téléphone, et 9 % disposent d'un téléphone mobile dans leur foyer (Figure 10). L'accès est quasiment total en Algérie et au Sénégal (98 % chacun), suivi par l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Kenya (93 % chacun) (Figure 11). Quatorze pays ont un taux d'accès supérieur à 90 %. À l'opposé, Madagascar (44 %) et le Burundi (49 %) ne dépassent pas les 50 %.

¹¹ ONU-Habitat, 2013, *State of the World's Cities 2011/2012: Prosperity of Cities*.

¹² Ibid.

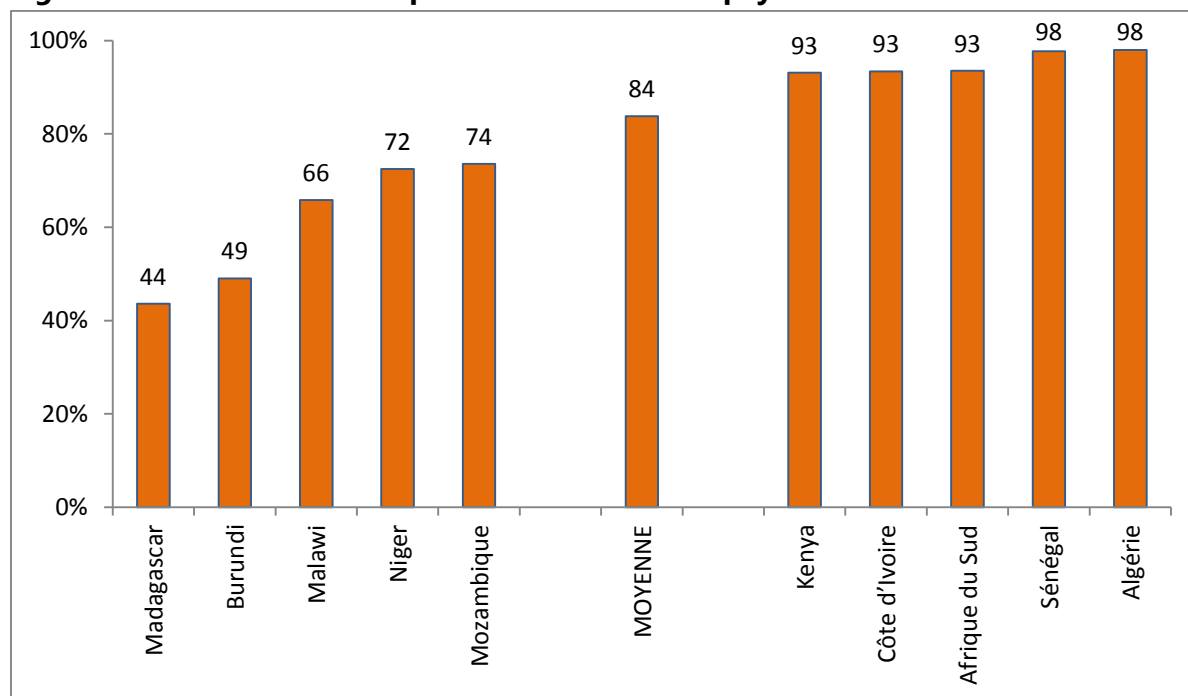
Figure 10 : Possession du téléphone mobile dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



Question posée aux participants : Utilisez-vous parfois un téléphone mobile ? Si oui, à qui appartient le téléphone mobile que vous utilisez le plus souvent ?

L'utilisation des téléphones mobiles est la plus fréquente en Afrique du Nord (91 %), suivie par l'Afrique de l'Ouest (85 %) et l'Afrique du Sud (81 %). L'Afrique de l'Est arrive en dernière position (76 %).

Figure 11 : Utilisation du téléphone mobile dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



Question posée aux participants : Utilisez-vous parfois un téléphone mobile ? (% de Oui)

*Les résultats complets par pays sont donnés à l'annexe 3 de ce rapport. La moyenne indiquée est celle des 34 pays.

La croissance rapide de l'accès au téléphone mobile n'est flagrante qu'au cours des dernières années. Dans l'ensemble des 20 pays pour lesquels des données sont disponibles depuis le Round 4 de l'Afrobaromètre (2008–2009¹³), le taux moyen d'utilisation du mobile a grimpé d'un tiers, passant de 63 % de la population y ayant accès en 2008 à 83 % aujourd'hui (Figure 12). La fréquence d'utilisation a également augmenté : de 44 % de participants qui l'utilisaient quotidiennement en 2008, nous sommes passés à 65 % en 2013 (Round 5). Les pays qui connaissent les plus fortes hausses d'accès au cours de cette période sont le Burkina Faso, qui passe de 46 % à 90 %, et le Zimbabwe, de 51 % à 91 %. Seuls les Malgaches ne signalent aucun changement, l'accès au mobile stagnant à 44 %, ce qui place le pays bon dernier parmi les 34 pays étudiés.

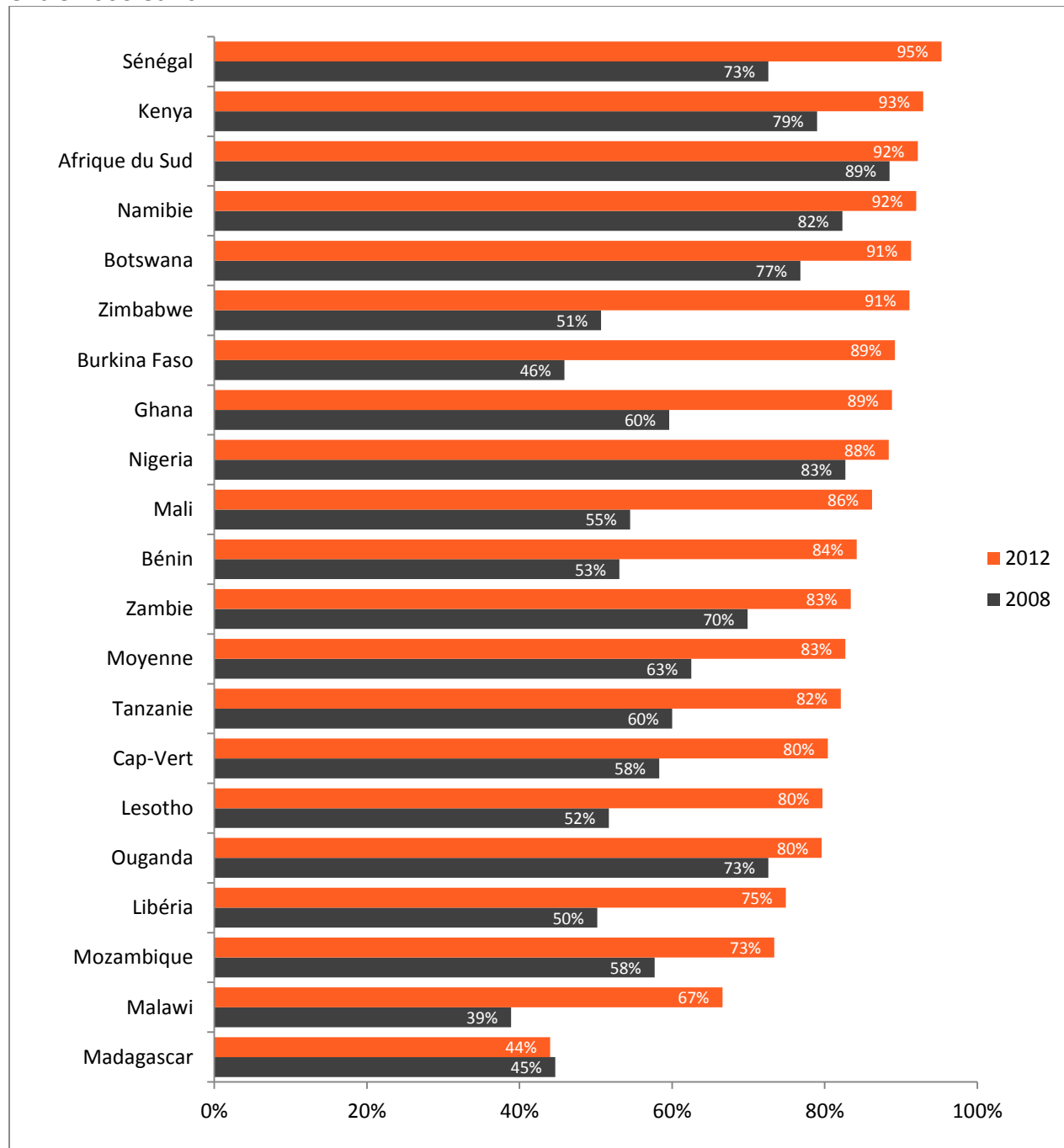
Bien sûr, les téléphones mobiles ne sont pas uniquement utilisés pour téléphoner : 59 % indiquent l'utiliser pour envoyer ou recevoir des messages texte et 16 % pour envoyer ou recevoir de l'argent ou payer des factures. Le statut du Kenya – leader mondial dans les usages innovants des téléphones mobiles pour transférer des fonds et effectuer des paiements – est confirmé : 71 % utilisent leur téléphone pour transférer de l'argent, dépassant ainsi de loin les autres pays les mieux classés, soit la Tanzanie (40 %), le Libéria (39 %) et le Soudan (38 %).

L'accès à Internet croît beaucoup plus lentement. Dans les 34 pays du Round 5, 18 % utilisent Internet au moins une fois par mois. Mais dans les 20 pays où cette question a été posée depuis 2008, l'accès « au moins une fois par mois » n'a augmenté que de 4 points pourcentage, passant de 11 % à 15 %¹⁴. Les Nord-Africains surpassent de loin les habitants des autres régions. Environ un participant sur trois (34 %) utilise Internet au moins occasionnellement, pour moins d'un sur dix (9 %) en Afrique de l'Ouest (Figure 13).

¹³ Pays couverts : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

¹⁴ En incluant les participants qui accèdent à Internet au moins une fois par mois, les chiffres grimpent à 14 % en 2008 et 18 % en 2011–2013.

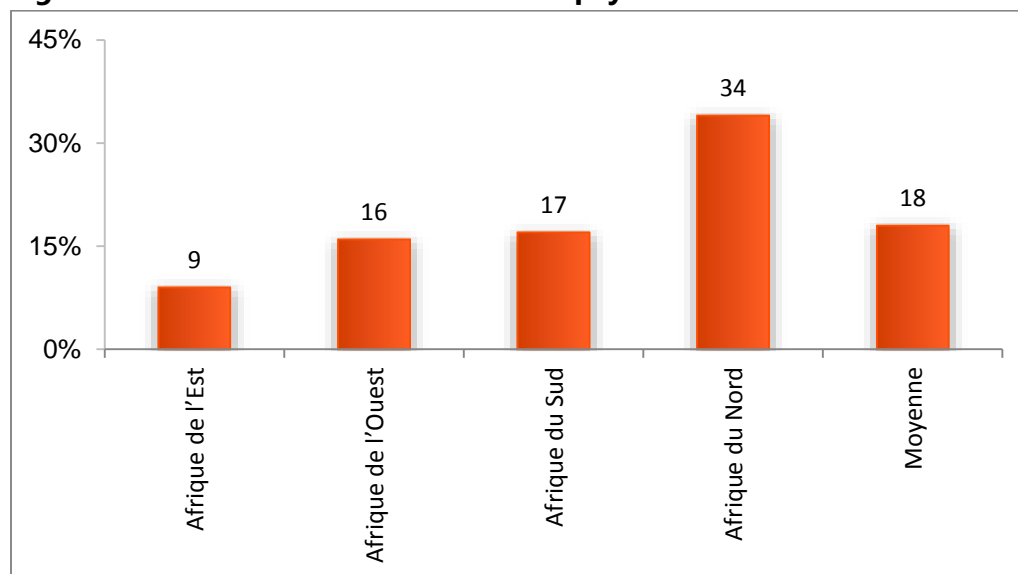
Figure 12 : Augmentation de l'accès/utilisation du téléphone mobile dans 20 pays africains entre 2008 et 2012



Question posée aux participants : À quelle fréquence utilisez-vous habituellement un téléphone mobile pour effectuer ou recevoir un appel ? (% déclarant utiliser un téléphone mobile)

Comme avec l'augmentation de l'utilisation de la télévision et d'Internet, l'accès à la téléphonie mobile semble être associé à des citoyens qui deviennent plus critiques. Ici encore, les effets sont assez faibles, mais néanmoins constants. Ceux qui utilisent plus fréquemment un téléphone mobile ont également tendance à être un peu plus critiques envers les dirigeants et l'efficacité du gouvernement.¹⁵ Il est possible que l'élargissement des réseaux de contacts et de communication des individus, rendu possible grâce à un accès facile aux téléphones mobiles, ainsi qu'une exposition plus large à l'information et aux idées qui en résulte, puissent les amener à devenir des citoyens plus critiques.

Figure 13 : Utilisation d'Internet dans 34 pays africains entre 2011 et 2013



Question posée aux participants : À quelle fréquence utilisez-vous Internet ? (% déclarant « quelques fois par mois ou plus »)

Conclusion

Une grande partie de l'Afrique a vécu une transformation radicale en termes de liberté de communication au cours des deux dernières décennies, depuis l'affranchissement du continent de l'emprise des régimes autocratiques au début des années 1990. Cette décennie a connu une expansion souvent exceptionnelle des libertés individuelles et, dans de nombreux pays, la prolifération des médias a accompagné ces changements. Depuis l'an 2000, le continent a rejoint une deuxième révolution mondiale dans les communications avec la diffusion rapide des nouvelles technologies, notamment les téléphones mobiles et, dans une moindre mesure, l'accès à

¹⁵ Par exemple, au niveau individuel, les corrélations entre l'utilisation d'un téléphone mobile et d'autres indicateurs sont les suivants : la confiance envers le parlement : $r = -0,113$, $p = 0,000$ (Pearson) ; corruption des députés : $r = -0,077$, $p = 0,000$ (Pearson) ; actions gouvernementales de lutte contre la corruption : $r = -0,025$, $p = 0,000$ (Pearson).

Internet. Mais en dépit de l'ouverture et de l'expansion des médias et de la technologie, la liberté d'expression reste très inégalement répartie sur l'ensemble du continent. À peine la moitié des Africains interrogés estiment être « totalement libres » de dire ce qu'ils pensent.

Pourtant, les résultats de l'Afrobaromètre révèlent que la liberté d'expression n'est pas seulement importante comme une fin en soi. Cette liberté est aussi fortement corrélée à des médias plus efficaces et à une meilleure gouvernance. Ces interactions peuvent revêtir un rôle particulièrement important dans la lutte contre la corruption. Une meilleure protection de la liberté d'expression est associée à une évaluation plus positive des efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption et à une opinion plus favorable envers les fonctionnaires (c.-à-d. le sentiment de moins de corruption).

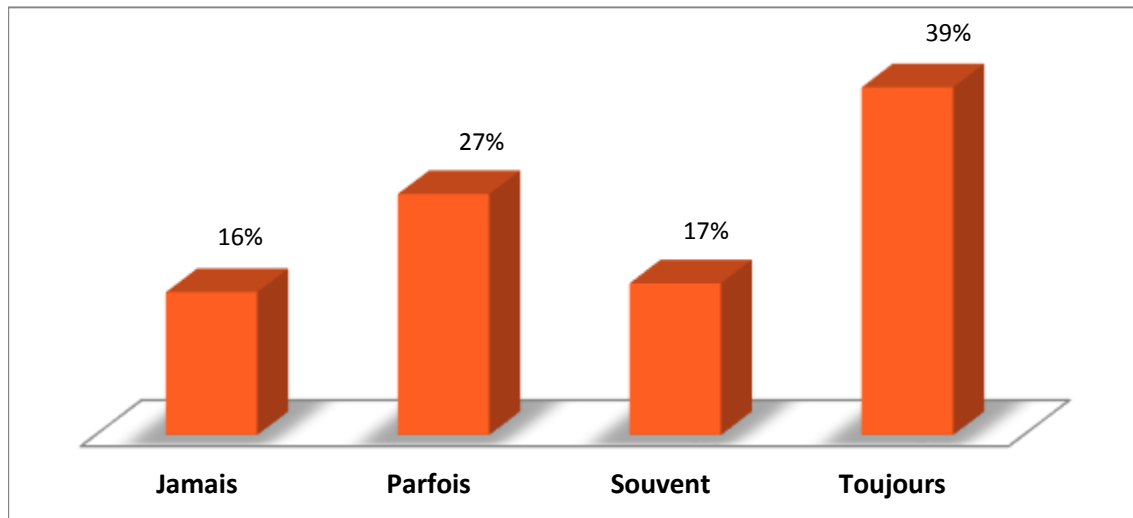
Les résultats de l'Afrobaromètre révèlent également que les médias traditionnels, en particulier la radio, restent les canaux dominants pour accéder à l'actualité et élargir l'espace de la liberté d'expression. Ceci est largement dû à la grande disponibilité et au faible coût de l'infrastructure pour la radio par rapport aux autres moyens de communication. Bien moins d'Africains lisent les journaux, qui restent toutefois plus accessibles qu'Internet, utilisé davantage en Afrique du Nord que dans le reste du continent. L'utilisation du téléphone mobile connaît une progression considérable, faisant de cette technologie l'une des principales voies d'information du public.

Annexe 1 : Les Kényans et les appels radio

Les citoyens souhaitent une plus grande interaction avec leurs médias. L'interaction privilégiée au Kenya est celle de l'appel radio. L'enquête du Round 5 de l'Afrobaromètre au Kenya comprenait plusieurs questions spécifiques au pays visant à appréhender la dynamique de cette relation. Les participants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils écoutent les discussions sociales à la radio, celle à laquelle ils appellent ou se joignent à ces discussions, et si les stations de radio doivent pouvoir traiter de n'importe quel sujet sans réglementation gouvernementale ou si le gouvernement doit contrôler les sujets de discussion.

L'intérêt pour ces programmes est en effet très répandu. Une majorité des Kényans (56 %) sont des auditeurs réguliers (« souvent » ou « toujours ») des discussions sociales à la radio, et plus d'un quart (27 %) les écoutent de temps en temps (Figure A1).

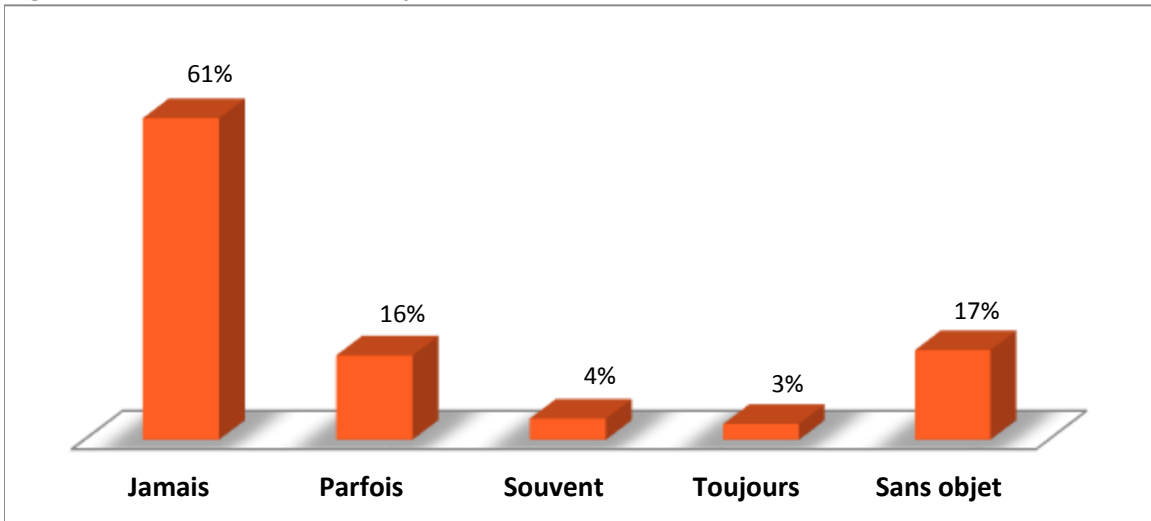
Figure A1 : Écoute des discussions sociales à la radio au Kenya



Question posée aux participants : À quelle fréquence écoutez-vous les discussions sociales à la radio ?

Les Kényans qui appellent ou participent aux discussions sociales sont bien moins nombreux : seulement 7 % le font « souvent » ou « toujours », mais 16 % le font toutefois occasionnellement (Figure 14). Cela signifie que près d'un Kényan sur quatre participe aux discussions sociales, confirmant ainsi l'intérêt porté à ces programmes.

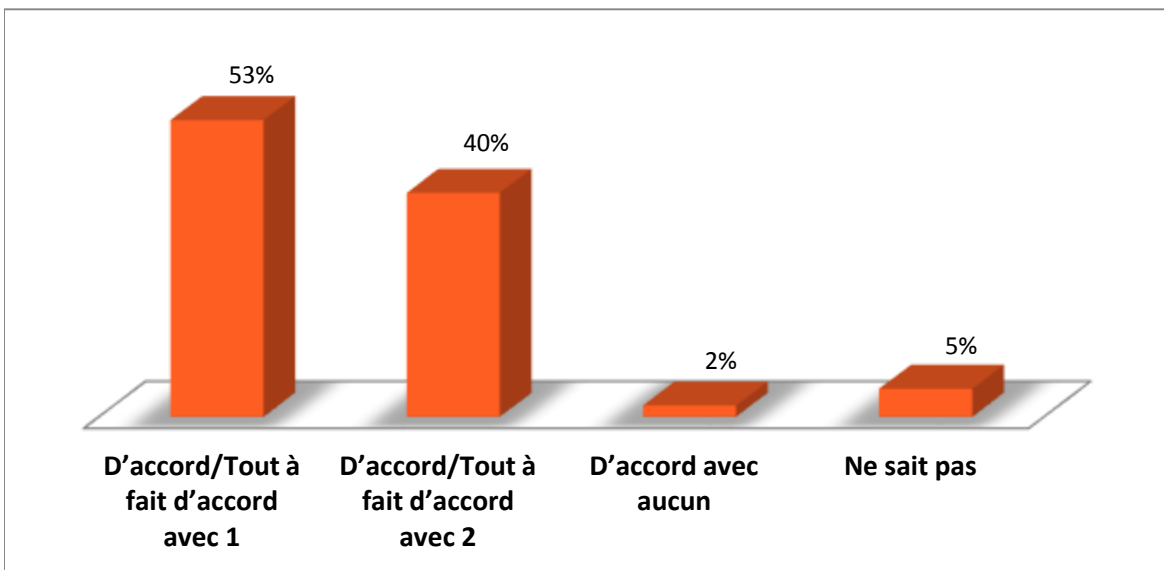
Figure A2 : Téléphoner ou se joindre à des discussions sociales à la radio



Question posée aux participants : À quelle fréquence téléphonez-vous ou vous joignez-vous à des discussions sociales à la radio ?

L'enquête a par ailleurs cherché à savoir si les sujets de discussion devaient être ou non contrôlés par le gouvernement, avec des résultats assez proches. La majorité des participants (53 %) ont indiqué que les stations de radio devraient avoir le droit de discuter de n'importe quel sujet sans réglementation gouvernementale. À l'opposé, 40 % ont indiqué que le gouvernement devrait avoir le droit de réglementer les stations de radio pour les empêcher de discuter de sujets préjudiciables aux valeurs familiales (Figure 15).

Figure A3 : Nécessité d'une réglementation gouvernementale des sujets discutés à la radio



Question posée aux participants : Lequel de ces énoncés correspond le plus à votre point de vue ? Choisissez entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 :

Énoncé 1 : Les stations de radio devraient avoir le droit de discuter de n'importe quel sujet sans réglementation gouvernementale.

Énoncé 2 : Le gouvernement devrait avoir le droit de réglementer les stations de radio pour les empêcher de discuter de sujets préjudiciables aux valeurs familiales.

Annexe 2 : Répartition régionale des pays couverts par l'Afrobaromètre

| Afrique de l'Ouest | Afrique de l'Est | Afrique du Nord | Afrique du Sud |
|---------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------|
| Bénin | Burundi | Algérie | Botswana |
| Burkina Faso | Éthiopie | Égypte | Lesotho |
| Cap-Vert | Kenya | Maroc | Madagascar |
| Cameroun | Tanzanie | Soudan | Malawi |
| Côte d'Ivoire | Ouganda | Tunisie | Maurice |
| Ghana | | | Mozambique |
| Guinée | | | Namibie |
| Libéria | | | Afrique du Sud |
| Mali | | | Swaziland |
| Nigeria | | | Zambie |
| Sénégal | | | Zimbabwe |
| Sierra Leone | | | |
| Niger | | | |
| Togo | | | |

Annexe 3 : Résultats complets par pays

Liberté d'expression : Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de vos propos ?

| Pays | Pas libre du tout/Pas vraiment libre | Assez libre | Totalement libre | Ne sait pas |
|-----------------------|--------------------------------------|-------------|------------------|-------------|
| Algérie | 10 % | 22 % | 63 % | 6 % |
| Bénin | 12 % | 30 % | 57 % | 0 % |
| Botswana | 12 % | 19 % | 68 % | 2 % |
| Burkina Faso | 34 % | 39 % | 24 % | 3 % |
| Burundi | 32 % | 34 % | 33 % | 1 % |
| Cameroun | 30 % | 33 % | 33 % | 4 % |
| Cap-Vert | 15 % | 27 % | 57 % | 1 % |
| Côte d'Ivoire | 41 % | 36 % | 21 % | 1 % |
| Égypte | 19 % | 24 % | 53 % | 3 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | | |
| Ghana | 7 % | 19 % | 74 % | 1 % |
| Guinée | 22 % | 23 % | 55 % | 1 % |
| Kenya | 18 % | 25 % | 55 % | 2 % |
| Lesotho | 18 % | 14 % | 65 % | 4 % |
| Libéria | 12 % | 13 % | 75 % | 1 % |
| Madagascar | 21 % | 40 % | 31 % | 8 % |
| Malawi | 13 % | 7 % | 79 % | 1 % |
| Mali | 29 % | 33 % | 38 % | 0 % |
| Maurice | 21 % | 34 % | 45 % | 0 % |
| Maroc | 24 % | 41 % | 30 % | 4 % |
| Mozambique | 33 % | 17 % | 41 % | 9 % |
| Namibie | 14 % | 26 % | 60 % | 0 % |
| Niger | 16 % | 29 % | 53 % | 2 % |
| Nigeria | 30 % | 35 % | 34 % | 0 % |
| Sénégal | 9 % | 17 % | 73 % | 1 % |
| Sierra Leone | 12 % | 25 % | 62 % | 1 % |
| Afrique du Sud | 16 % | 31 % | 52 % | 1 % |
| Soudan | 42 % | 36 % | 19 % | 4 % |
| Swaziland | 57 % | 17 % | 24 % | 2 % |
| Tanzanie | 7 % | 18 % | 76 % | 0 % |
| Togo | 48 % | 29 % | 21 % | 3 % |
| Tunisie | 6 % | 20 % | 73 % | 1 % |
| Ouganda | 16 % | 32 % | 52 % | 1 % |
| Zambie | 19 % | 24 % | 57 % | 1 % |
| Zimbabwe | 53 % | 25 % | 22 % | 1 % |
| Moyenne | 23 % | 26 % | 49 % | 2 % |

Demande pour des médias libres : *Lequel de ces énoncés correspond le plus à votre point de vue ? Choisissez entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 :*

Énoncé 1 : Les médias devraient avoir le droit de publier différentes opinions et idées sans contrôle gouvernemental.

Énoncé 2 : Le gouvernement devrait avoir le droit d'empêcher les médias de publier ce qu'il juge préjudiciable à la société.

Rôle des médias dans la surveillance du gouvernement : *Lequel de ces énoncés correspond le plus à votre point de vue ? Choisissez entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 :*

Énoncé 1 : Les médias devraient constamment enquêter et informer sur les erreurs du gouvernement et sur la corruption.

Énoncé 2 : Trop d'informations sur les événements négatifs, comme les erreurs du gouvernement et la corruption, nuisent aux intérêts du pays.

| Pays | Demande pour des médias libres | | | Rôle des médias dans la surveillance du gouvernement | | |
|----------------|--|---------------------|--|--|---------------------|---|
| | Les médias devraient avoir la liberté de publier | Ne sait pas / Aucun | Le gouvernement devrait contrôler les médias | Les médias devraient surveiller le gouvernement | Ne sait pas / Aucun | Des informations négatives nuisent aux intérêts du pays |
| Algérie | 55 % | 4 % | 42 % | 74 % | 1 % | 25 % |
| Bénin | 50 % | 1 % | 48 % | 76 % | 4 % | 21 % |
| Botswana | 60 % | 5 % | 35 % | 68 % | 8 % | 24 % |
| Burkina Faso | 58 % | 9 % | 33 % | 83 % | 6 % | 11 % |
| Burundi | 68 % | 2 % | 30 % | 69 % | 2 % | 30 % |
| Cameroun | 37 % | 10 % | 53 % | 73 % | 4 % | 23 % |
| Cap-Vert | 83 % | 7 % | 10 % | 54 % | 5 % | 41 % |
| Côte d'Ivoire | 48 % | 3 % | 49 % | 77 % | 1 % | 21 % |
| Égypte | 65 % | 7 % | 28 % | 74 % | 14 % | 12 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | | <i>à venir</i> | | |
| Ghana | 55 % | 2 % | 43 % | 74 % | 2 % | 24 % |
| Guinée | 48 % | 2 % | 50 % | 69 % | 2 % | 29 % |
| Kenya | 59 % | 5 % | 36 % | 62 % | 19 % | 19 % |
| Lesotho | 40 % | 3 % | 57 % | 63 % | 1 % | 36 % |
| Libéria | 47 % | 2 % | 52 % | 66 % | 1 % | 34 % |
| Madagascar | 70 % | 12 % | 18 % | 57 % | 3 % | 40 % |
| Malawi | 67 % | 2 % | 31 % | 70 % | 7 % | 23 % |
| Mali | 44 % | 2 % | 54 % | 80 % | 2 % | 18 % |
| Maurice | 61 % | 3 % | 36 % | 85 % | 2 % | 13 % |
| Maroc | 60 % | 10 % | 30 % | 72 % | 3 % | 24 % |
| Mozambique | 59 % | 18 % | 23 % | 55 % | 5 % | 40 % |
| Namibie | 53 % | 2 % | 45 % | 81 % | 1 % | 17 % |
| Niger | 64 % | 4 % | 33 % | 72 % | 3 % | 25 % |
| Nigeria | 57 % | 1 % | 41 % | 72 % | 3 % | 25 % |
| Sénégal | 29 % | 3 % | 68 % | 76 % | 4 % | 20 % |
| Sierra Leone | 60 % | 3 % | 38 % | 80 % | 1 % | 19 % |
| Afrique du Sud | 61 % | 6 % | 33 % | 63 % | 10 % | 26 % |
| Soudan | 49 % | 6 % | 46 % | 63 % | 3 % | 33 % |
| Swaziland | 51 % | 3 % | 47 % | 70 % | 2 % | 28 % |
| Tanzanie | 73 % | 1 % | 26 % | 50 % | 2 % | 48 % |
| Togo | 55 % | 5 % | 39 % | 49 % | 5 % | 47 % |
| Tunisie | 62 % | 5 % | 33 % | 68 % | 7 % | 25 % |
| Ouganda | 80 % | 2 % | 18 % | 64 % | 10 % | 26 % |
| Zambie | 51 % | 3 % | 46 % | 57 % | 9 % | 34 % |
| Zimbabwe | 58 % | 4 % | 38 % | 61 % | 5 % | 34 % |
| Moyenne | 57 % | 5 % | 39 % | 68 % | 5 % | 27 % |

Efficacité des médias : *Dans ce pays, comment jugez-vous l'efficacité des médias dans leur rôle de révélateur des erreurs du gouvernement et de la corruption ?*

| Pays | Pas efficaces du tout/Pas vraiment efficaces | Ne sait pas | Assez efficaces / Très efficaces |
|-----------------------|---|--------------------|---|
| Algérie | 39 % | 9 % | 51 % |
| Bénin | 25 % | 2 % | 73 % |
| Botswana | 15 % | 10 % | 74 % |
| Burkina Faso | 23 % | 20 % | 58 % |
| Burundi | 16 % | 5 % | 79 % |
| Cameroun | 30 % | 18 % | 51 % |
| Cap-Vert | 29 % | 11 % | 60 % |
| Côte d'Ivoire | 48 % | 11 % | 41 % |
| Égypte | 18 % | 6 % | 77 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | |
| Ghana | 13 % | 5 % | 82 % |
| Guinée | 25 % | 6 % | 68 % |
| Kenya | 17 % | 5 % | 78 % |
| Lesotho | 22 % | 19 % | 59 % |
| Libéria | 29 % | 9 % | 61 % |
| Madagascar | 44 % | 27 % | 29 % |
| Malawi | 19 % | 7 % | 75 % |
| Mali | 24 % | 4 % | 72 % |
| Maurice | 10 % | 2 % | 88 % |
| Maroc | 38 % | 13 % | 49 % |
| Mozambique | 28 % | 27 % | 45 % |
| Namibie | 27 % | 5 % | 67 % |
| Niger | 14 % | 13 % | 73 % |
| Nigeria | 40 % | 2 % | 58 % |
| Sénégal | 14 % | 6 % | 80 % |
| Sierra Leone | 25 % | 4 % | 71 % |
| Afrique du Sud | 16 % | 3 % | 81 % |
| Soudan | 46 % | 11 % | 43 % |
| Swaziland | 39 % | 11 % | 49 % |
| Tanzanie | 14 % | 2 % | 84 % |
| Togo | 35 % | 24 % | 41 % |
| Tunisie | 20 % | 3 % | 77 % |
| Ouganda | 11 % | 6 % | 83 % |
| Zambie | 24 % | 9 % | 66 % |
| Zimbabwe | 51 % | 11 % | 38 % |
| Moyenne | 26 % | 10 % | 64 % |

Accès aux actualités : À quelle fréquence consultez-vous les sources d'actualités suivantes ? (% déclarant « quelques fois par mois », « quelques fois par semaine » ou « quotidiennement »)

| Pays | Radio | TV | Journal | Internet |
|-----------------------|----------------|-----------|----------------|-----------------|
| Algérie | 80 % | 99 % | 57 % | 31 % |
| Bénin | 83 % | 47 % | 9 % | 7 % |
| Botswana | 76 % | 66 % | 61 % | 21 % |
| Burkina Faso | 78 % | 35 % | 12 % | 8 % |
| Burundi | 74 % | 11 % | 5 % | 5 % |
| Cameroun | 74 % | 82 % | 31 % | 24 % |
| Cap-Vert | 79 % | 91 % | 34 % | 33 % |
| Côte d'Ivoire | 65 % | 67 % | 33 % | 16 % |
| Égypte | 31 % | 96 % | 30 % | 21 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | | |
| Ghana | 88 % | 68 % | 20 % | 14 % |
| Guinée | 80 % | 41 % | 12 % | 6 % |
| Kenya | 88 % | 54 % | 39 % | 17 % |
| Lesotho | 71 % | 33 % | 19 % | 8 % |
| Libéria | 78 % | 21 % | 26 % | 11 % |
| Madagascar | 68 % | 26 % | 16 % | 3 % |
| Malawi | 77 % | 18 % | 14 % | 5 % |
| Mali | 81 % | 49 % | 10 % | 7 % |
| Maurice | 97 % | 98 % | 85 % | 35 % |
| Maroc | 62 % | 93 % | 32 % | 38 % |
| Mozambique | 71 % | 44 % | 19 % | 11 % |
| Namibie | 88 % | 46 % | 54 % | 20 % |
| Niger | 69 % | 27 % | 6 % | 5 % |
| Nigeria | 90 % | 71 % | 28 % | 21 % |
| Sénégal | 89 % | 71 % | 31 % | 20 % |
| Sierra Leone | 84 % | 20 % | 17 % | 10 % |
| Afrique du Sud | 83 % | 86 % | 63 % | 17 % |
| Soudan | 72 % | 85 % | 55 % | 34 % |
| Swaziland | 82 % | 54 % | 52 % | 20 % |
| Tanzanie | 81 % | 37 % | 28 % | 8 % |
| Togo | 80 % | 46 % | 18 % | 11 % |
| Tunisie | 61 % | 94 % | 31 % | 34 % |
| Ouganda | 91 % | 28 % | 29 % | 9 % |
| Zambie | 77 % | 53 % | 31 % | 12 % |
| Zimbabwe | 68 % | 47 % | 38 % | 20 % |
| Moyenne | 77 % | 56 % | 31 % | 17 % |

Accès aux téléphones mobiles : *Utilisez-vous parfois un téléphone mobile ? Si oui, à qui appartient le téléphone mobile que vous utilisez le plus souvent ?*

Utilisation du téléphone mobile : *À quelle fréquence utilisez-vous habituellement un téléphone mobile pour effectuer ou recevoir un appel ?*

| Pays | Accès aux téléphones mobiles | | | | Utilisation du téléphone mobile | | |
|----------------|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------|------|---------------------------------|---------------------------|--------|
| | Oui, un téléphone que je possède | Oui, un téléphone du domicile | Oui, un autre téléphone | Non | Plus d'une fois par jour | Moins d'une fois par jour | Jamais |
| Algérie | 93 % | 5 % | 0 % | 2 % | 87 % | 11 % | 2 % |
| Bénin | 67 % | 10 % | 6 % | 18 % | 69 % | 15 % | 16 % |
| Botswana | 85 % | 5 % | 2 % | 9 % | 74 % | 17 % | 8 % |
| Burkina Faso | 70 % | 18 % | 2 % | 10 % | 64 % | 26 % | 10 % |
| Burundi | 33 % | 10 % | 6 % | 51 % | 33 % | 17 % | 50 % |
| Cameroun | 87 % | 4 % | 2 % | 7 % | 80 % | 10 % | 7 % |
| Cap-Vert | 80 % | 4 % | 0 % | 16 % | 60 % | 21 % | 17 % |
| Côte d'Ivoire | 86 % | 6 % | 1 % | 7 % | 82 % | 11 % | 6 % |
| Égypte | 76 % | 7 % | 1 % | 17 % | 71 % | 10 % | 17 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | | | <i>à venir</i> | | |
| Ghana | 76 % | 10 % | 2 % | 12 % | 80 % | 8 % | 11 % |
| Guinée | 69 % | 13 % | 5 % | 12 % | 68 % | 19 % | 13 % |
| Kenya | 81 % | 9 % | 3 % | 6 % | 81 % | 12 % | 6 % |
| Lesotho | 71 % | 7 % | 3 % | 19 % | 56 % | 24 % | 17 % |
| Libéria | 65 % | 8 % | 3 % | 23 % | 59 % | 16 % | 23 % |
| Madagascar | 32 % | 8 % | 4 % | 56 % | 31 % | 13 % | 55 % |
| Malawi | 43 % | 12 % | 11 % | 34 % | 47 % | 20 % | 33 % |
| Mali | 59 % | 25 % | 2 % | 13 % | 52 % | 34 % | 13 % |
| Maurice | 84 % | 2 % | 0 % | 14 % | 79 % | 8 % | 13 % |
| Maroc | 83 % | 8 % | 1 % | 9 % | 70 % | 21 % | 8 % |
| Mozambique | 64 % | 7 % | 2 % | 26 % | 67 % | 6 % | 25 % |
| Namibie | 84 % | 7 % | 1 % | 7 % | 79 % | 13 % | 8 % |
| Niger | 58 % | 10 % | 4 % | 27 % | 53 % | 20 % | 27 % |
| Nigeria | 74 % | 9 % | 3 % | 12 % | 77 % | 12 % | 11 % |
| Sénégal | 84 % | 13 % | 1 % | 2 % | 75 % | 20 % | 3 % |
| Sierra Leone | 74 % | 6 % | 1 % | 18 % | 70 % | 12 % | 16 % |
| Afrique du Sud | 87 % | 6 % | 1 % | 6 % | 76 % | 16 % | 6 % |
| Soudan | 83 % | 7 % | 1 % | 8 % | 80 % | 9 % | 9 % |
| Swaziland | 86 % | 5 % | 1 % | 8 % | 81 % | 11 % | 8 % |
| Tanzanie | 65 % | 10 % | 6 % | 20 % | 64 % | 18 % | 18 % |
| Togo | 67 % | 8 % | 1 % | 24 % | 65 % | 11 % | 23 % |
| Tunisie | 84 % | 7 % | 0 % | 8 % | 70 % | 20 % | 9 % |
| Ouganda | 62 % | 13 % | 8 % | 17 % | 53 % | 27 % | 19 % |
| Zambie | 69 % | 8 % | 6 % | 16 % | 65 % | 18 % | 16 % |
| Zimbabwe | 76 % | 10 % | 5 % | 9 % | 66 % | 26 % | 9 % |
| Moyenne | 72 % | 9 % | 3 % | 16 % | 67 % | 16 % | 16 % |

Utilisation d'Internet : À quelle fréquence utilisez-vous Internet ?

| Pays | Quelques fois par mois ou plus | Moins d'une fois par mois ou jamais | Ne sait pas |
|-----------------------|---|--|--------------------|
| Algérie | 38 % | 62 % | 0 % |
| Bénin | 5 % | 95 % | 0 % |
| Botswana | 26 % | 74 % | 0 % |
| Burkina Faso | 9 % | 91 % | 1 % |
| Burundi | 4 % | 94 % | 3 % |
| Cameroun | 33 % | 67 % | 1 % |
| Cap-Vert | 39 % | 61 % | 0 % |
| Côte d'Ivoire | 19 % | 81 % | 0 % |
| Égypte | 23 % | 77 % | 1 % |
| Éthiopie | <i>à venir</i> | | |
| Ghana | 16 % | 84 % | 0 % |
| Guinée | 7 % | 90 % | 3 % |
| Kenya | 18 % | 82 % | 0 % |
| Lesotho | 8 % | 86 % | 5 % |
| Libéria | 13 % | 86 % | 0 % |
| Madagascar | 3 % | 83 % | 14 % |
| Malawi | 4 % | 83 % | 13 % |
| Mali | 7 % | 89 % | 3 % |
| Maurice | 36 % | 64 % | 0 % |
| Maroc | 41 % | 59 % | 1 % |
| Mozambique | 13 % | 84 % | 3 % |
| Namibie | 23 % | 77 % | 0 % |
| Niger | 6 % | 94 % | 0 % |
| Nigeria | 22 % | 78 % | 1 % |
| Sénégal | 21 % | 78 % | 0 % |
| Sierra Leone | 10 % | 89 % | 1 % |
| Afrique du Sud | 21 % | 79 % | 0 % |
| Soudan | 34 % | 63 % | 3 % |
| Swaziland | 23 % | 75 % | 1 % |
| Tanzanie | 5 % | 91 % | 4 % |
| Togo | 12 % | 85 % | 2 % |
| Tunisie | 33 % | 67 % | 0 % |
| Ouganda | 10 % | 87 % | 3 % |
| Zambie | 14 % | 86 % | 0 % |
| Zimbabwe | 21 % | 79 % | 0 % |
| Moyenne | 18 % | 80 % | 2 % |

Winnie Mitullah est chercheuse principale et directrice à l'Institut de recherche pour le développement de l'Université de Nairobi, mitulla@uonbi.ac.ke

Paul Kamau est chargé de recherche principal à l'Institut de recherche pour le développement de l'Université de Nairobi, pkamau@uonbi.ac.ke

L'Afrobaromètre est produit en collaboration par des scientifiques sociaux de plus de 30 pays africains. La coordination est assurée par le Centre pour le développement démocratique (CDD-Ghana), l'Institut pour la justice et la réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut d'études pour le développement (IDS) de l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut de recherche empirique en économie politique (IREEP) au Bénin. Nous remercions vivement le Département britannique pour le développement international (DfID), la Fondation Mo Ibrahim, l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Banque mondiale pour leur généreux soutien lors du Round 5 de l'Afrobaromètre. Pour de plus amples renseignements et pour toute demande d'analyse supplémentaire, veuillez consulter le site Web de l'Afrobaromètre : www.afrobarometer.org